

3^{ème} Réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale de la République de Guinée

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu, dans la Salle du Conseil d'Administration de la BCRG, sa troisième réunion ordinaire, le jeudi 02 décembre 2021.

Au cours de cette réunion, le CPM a examiné le contexte économique international et national récent ainsi que les perspectives macroéconomiques.

Le Comité a noté que la croissance économique mondiale continue de se renforcer, grâce aux mesures de politiques économiques et aux progrès dans les campagnes de vaccination, qui ont favorisé l'ouverture des économies. Cette croissance serait de 5,5 % en 2021 et de 4,5 % en 2022.

L'inflation continue de rester élevée, en raison de la reprise de la demande mondiale. Elle est élevée aux États Unis (5,3%), dans Zone Euro (3,4 %) et au Japon (5,4 %) au troisième trimestre 2021. En Chine et en Inde, elle ralentit à 1% et 4,8 %, respectivement.

L'indice global des matières premières progresse de 8,6 % par rapport au trimestre précédent et de 56,9 % en glissement annuel, en raison de l'augmentation des prix des produits énergétiques.

Dans ce contexte d'inflation mondiale élevée, la politique monétaire est restée accommodante dans certaines économies avancées mais restrictive dans d'autres économies émergentes.

Sur le plan national, le Comité a noté que le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 5,5 % en 2021, reflétant la performance de tous les secteurs d'activités économiques. Cette croissance est portée par la consommation domestique et les exportations minières.

Au troisième trimestre 2021, l'exécution budgétaire est marquée par une amélioration des soldes budgétaires, en raison de la rationalisation des dépenses publiques, suite à la politique de digitalisation des activités budgétaires et de la rigueur imposée par les nouvelles autorités. Le déficit du solde budgétaire base caisse se situe à GNF 200,39 milliards, en amélioration de 86,9 % par rapport au troisième trimestre 2020.

La conduite de la politique monétaire est marquée par le maintien du taux directeur et du coefficient des réserves obligatoires à 11,5 % et 16 %, respectivement.

La liquidité globale du système bancaire se situe à GNF 4 971,3 milliards à fin septembre 2021, contre GNF 5 079,9 milliards à fin juin 2021, soit une baisse de 2,1% imputable à la contraction des réserves excédentaires.

Sur le marché de change, le Comité a noté que le franc guinéen continue de s'apprécier par rapport aux principales devises étrangères, reflétant l'évolution positive du rapatriement des recettes d'exportations

et l'impact des réformes entreprises au niveau du marché des changes depuis la mise en place de la salle de marché. Sur le marché officiel, le franc guinéen s'est apprécié de 0,9 % par rapport au dollar et de 3,1 % par rapport à l'euro au troisième trimestre 2021. La prime de change s'est située à 0,6 % pour le dollar et à 0,9 % pour l'euro, contre 0,6 % et 0,2 % respectivement au trimestre précédent.

A fin septembre 2021, la masse monétaire s'établit à GNF 40 141,7 milliards, contre GNF 39 814,5 milliards à fin juin 2021, soit une augmentation de 0,7 %. Cet accroissement est de 7 % par rapport fin décembre 2020. Il est principalement dû à l'augmentation des avoirs intérieurs nets, contenue par la baisse des avoirs extérieurs nets.

La base monétaire est passée de GNF 16 455,01 milliards à fin décembre 2020 à GNF 17 039,6 milliards à fin septembre 2021, soit une augmentation de 3,6 %. En moyenne, la base monétaire s'est située à GNF 17 699,25 milliards au troisième trimestre 2021, contre un objectif prévisionnel de GNF 18 077,16 milliards.

Le compte extérieur dégage une capacité de financement de USD 1 405,6 millions au troisième trimestre de 2021, reflétant principalement l'excédent du compte des transactions courantes.

En glissement annuel, le taux d'inflation s'établit à 13,1 % en septembre 2021, contre 13,5 % en août 2021 et 10,6 % en septembre 2020. L'inflation est tirée par les prix de la composante alimentaire, en lien avec la hausse du prix du carburant à la pompe et les difficultés d'approvisionnement des marchés en produits locaux de consommation.

En termes de prévision, le Comité a relevé que l'inflation devrait rester à deux chiffres jusqu'au premier trimestre 2022, comme dans la prévision de juillet 2021, en raison de sa forte persistance, des anticipations des agents économiques, et dans une moindre mesure, de l'augmentation des prix des produits énergétiques et alimentaires. L'inflation se situerait à 12,5 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2021. Elle devrait, toute chose étant égale par ailleurs, baisser progressivement pour s'établir à 8 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2022, en raison de la faiblesse attendue de la demande.

Le Comité a pris note des principaux risques qui pèsent sur l'inflation que sont la faiblesse de la demande mondiale, la probable suspension des financements extérieurs et l'incertitude liés au changement intervenu le 05 septembre 2021. Toutefois, les effets de ces risques pourraient être atténués par l'impact de rationalisation des dépenses publiques sur la demande domestique qui exercerait une pression à la baisse sur les prix.

Étant donné la tendance baissière de la liquidité bancaire et de l'inflation, et le niveau de risques qui pèsent sur elle, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires inchangés à 11,5 % et 16 %, respectivement.

Fait à Conakry, le 02 décembre 2021

Le Président du Comité de Politique Monétaire

Dr Louncény NABE

